

L'équipe municipale vous souhaite une belle et heureuse année 2022 !

Chers habitants de Champfromier,

Cette année encore, les enjeux sanitaires supplantent tous les autres... Ainsi, alors que nous l'avions programmé, nous n'avons pas été en mesure de renouer avec la traditionnelle cérémonie des vœux. Pourtant attendu, ce moment d'information, d'échange et de convivialité, n'aura donc pas lieu en ce mois de janvier 2022.

Que l'on adhère ou pas aux restrictions gouvernementales, qu'on les trouve justifiées ou non, il nous faut les respecter.

L'année 2021 aura donc été marquée par une crise sanitaire qui ne trouve pas d'issue et avec laquelle nous aurons appris à vivre. Nous retenons l'excellente gestion de la crise à la MARPA Les Carlines dont l'encadrement, les salariés et les bénévoles ont su préserver la santé des plus fragiles.

Nous démarrons ainsi tous l'année 2022 avec l'espoir de retrouver enfin et rapidement la normalité des choses.

Nous pouvons dresser un bilan succinct de l'année 2021 et les perspectives 2022 pour notre joli village :

Il est tout d'abord important de remercier ici les commerces qui font en grande partie la dynamique de Champfromier et qui ont continué à apporter le service de proximité attendu. Nous poursuivrons nos efforts pour les soutenir en 2022.

Nous souhaitons vivement que le Bar de La Fontaine puisse retrouver un nouvel élan à travers une réouverture rapide.

Notre école est évidemment un élément essentiel de la vie de village. En ce qui concerne les effectifs, nous pouvons entrevoir l'avenir sereinement avec, en outre, une équipe enseignante désormais titulaire. En 2021, malgré la pandémie, l'implication de tous les acteurs du scolaire et du périscolaire a permis d'éviter la fermeture même temporaire de classe/ de cantine/ de garderie. Qu'ils soient ici remerciés.

Situé au cœur du village, le site de l'ancienne scierie sinistrée en novembre 2013 a connu une première étape de travaux de sécurisation anticipant la finalisation de l'accord à venir entre le propriétaire actuel et la commune en ce début d'année 2022.

Au lotissement du Niezelet, c'est désormais la totalité des 6 lots qui a été vendue avec un démarrage des travaux pour 4 lots en 2021. En 2022, une nouvelle parcelle viabilisée sera mise en vente à proximité du lotissement.

Comme prévu, le travail sur la thématique « accessibilité et conformité des bâtiments communaux » a abouti au dépôt du permis de construire pour le bâtiment mairie/école avec une phase de travaux en 2022 qui conduira à une délocalisation temporaire.

La salle des fêtes suivra avec pour objectif une finalisation complète dès 2024 de l'ensemble des 2 édifices concernés.



Au sujet des travaux, nous avons fait remplacer le mur de soutènement de la rue de la Fruitière et remercions ici les contributeurs que sont : la Région Auvergne Rhône Alpes, le Département de l'Ain ainsi que le Communauté de Communes du Pays Bellegardien. C'est ainsi plus de 70% de la dépense qui a été subventionnée.

Dans le domaine de la valorisation du patrimoine, un lavoir à Monnetier a été entièrement rénové par des entreprises locales, traduisant la volonté de vos élus de promouvoir les acteurs économiques de proximité. Là encore, remercions le Parc Naturel Régional du Haut Jura pour sa contribution.

Concernant la défense extérieure contre l'incendie (DECI), deux phases prioritaires à Monnetier et Communal ont été engagées avec une fin de travaux et des essais de performance planifiés au premier trimestre 2022.

Sur le plan financier, il faut souligner la belle année de ventes de bois portées par notre agent ONF et par des prix favorables. La santé de la forêt devient néanmoins une source d'inquiétude et mobilise tous les acteurs de la filière.

Dans la continuité du succès de la page « Facebook » (*Champfromier mairie*), le site internet (*champfromier01.fr*) a été mis en ligne à l'automne. Vous y retrouverez toutes les informations communales ainsi que de nombreux liens utiles. N'hésitez pas à en faire la promotion ! A noter également le compte Instagram : *@champfromiermairie*. Pour terminer, une nouvelle édition de notre bulletin « L'écho des Avalanches » devrait être publiée en milieu d'année 2022.

Au niveau intercommunal, les événements marquants 2021 sont les suivants :

- Approbation du PLUiH (Plan Local d'Urbanisme intercommunal et Habitat),
- Mise en place de la dématérialisation des demandes d'urbanisme,
- Adoption de la nouvelle politique tarifaire concernant l'eau et l'assainissement.

A Champfromier, 2022 verra la mise en place de l'extinction programmée de l'éclairage public afin de réduire la pollution lumineuse et les coûts. Le diagnostic énergétique des édifices communaux sera finalisé et les prescriptions connues. Le déploiement de la fibre optique va également se poursuivre.

Nos efforts porteront à nouveau sur la maîtrise des dépenses dans un contexte inflationniste qui n'épargne pas les communes...

Espérons, pour cette année, une accélération de la reprise des activités des nombreuses associations malmenées durant 2 ans. Et souhaitons que, comme en 2021, nous puissions organiser notre traditionnelle fête de village en juillet en impliquant associations et commerçants.

Bonne année à toutes et tous ; profitons mais préservons l'exceptionnel cadre de vie de notre magnifique village !

L'équipe municipale.

